

**COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Jeudi 23 Janvier 2020 à 20 heures 30**

**Membres présents** : Bouchet Michaël, Boudet Jean Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès, Vours Marie Ange, Vergne Jérôme

**Procurations** :

**Absent excusé** : Lamic Pascal

Date de convocation : 17 janvier 2020

Secrétaire de séance : Vergne Jérôme

Le jeudi 23 janvier 2020 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers, sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

### **1 - Approbation PV réunion du 05 décembre**

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **2 – Acquisition terrains pour Station d'épuration**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la nécessité de refaire une nouvelle station d'épuration suite au dysfonctionnement de l'actuelle station située aux Ayrals.

Pour cela, il est nécessaire d'acquérir du terrain à proximité de cette station. Des contacts ont été pris avec 2 propriétaires de terrains contigus. Ils sont d'accord pour vendre au prix proposé selon une estimation de la SAFALT.

Monsieur le maire propose les acquisitions suivantes :

- Parcelle section AD N° 95 d'une superficie de 3012 m2 appartenant à M. CHASSAING Marius moyennant le prix de 500 €
- Parcelle section AD N° 96 d'une superficie de 2014 m2 appartenant à M. GALIBERT Maurice et GALIBERT Christophe pour le prix de 300 €

Après concertation le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces acquisitions aux prix indiqués ci-dessus et autorise M. le maire ou son représentant à signer tous documents relatifs afférents à ce dossier.

### **3 – Photovoltaïque – Acceptation des zones proposées**

Monsieur le maire indique qu'il a été contacté par Messieurs Pujol et Allée de la Société Quadran groupe Direct Energie en vue de procéder à l'installation de panneaux photovoltaïques au sol sur le territoire de la commune. L'implantation des panneaux est prévue sur la zone déjà classée Nph au PLU communal, c'est à dire consacrée au photovoltaïque. Ils demandent l'inscription dans le futur PLUIh des parcelles section AS 223, 228, 229, 230, 231, 234 et 240 en zone Npv ce qui représente environ 26 hectares.

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité, donne un avis favorable à ce zonage et au projet mais demande qu'il soit conservé la bande arborée existante d'une dizaine de mètres le long du chemin de randonnée de Miers à Padirac situé au nord de ces parcelles.

#### **4 – Classement voirie communale – Retrait et ajout voies communales**

Monsieur le maire expose :

Le dossier classement de la voirie communale remonte à 2012. Il apparaît que des modifications doivent être apportées en raison de quelques changements de voies communales en chemin rural et ajout de routes nouvellement créées. Cette nouvelle classification va aussi permettre de réactualiser la voirie transférée à Cauvaldor.

Chaque conseiller ayant un plan de la nouvelle carte, le nouveau classement des voiries (liste et plan des voies et places listées en annexe) est adopté à l'unanimité.

Il se décompose en :

- \* 37 366 ml de routes communales dont la totalité est transférée à Cauvaldor
- \* 888 ml de rues pour 756 ml transférés à Cauvaldor
- \* 6892 m2 de places dont 5668 m2 transférés à Cauvaldor

#### **5 – Charte Association « Rêves de Pierres »**

Tous les conseillers n'ayant pas reçu cette charte, il est difficile de pouvoir discuter à son sujet. Cette charte prévue par l'association sera transmise aux conseillers pour être débattue à la prochaine réunion.

#### **6 - Proposition plan adressage communal**

Monsieur le maire présente la carte communale remplie avec les noms des voies, des rues et des places. Cette carte convenant à l'ensemble des membres du conseil, il convient de l'envoyer au SDAIL pour validation et ensuite répertorier les maisons et leurs parcelles avant une nouvelle intervention du SDAIL pour la numérotation.

#### **7- Réunions passées et à venir**

Diverses réunions ont eu lieu avec l'association Art'zimut pour la préparation de la journée du 19 janvier avec présentation du tableau géant de Bruegel et les animations autour.

15/01 – Réunion avec Mme Pellon de Cap Emploi pour faire le point sur notre emploi aidé. Aucun problème à signaler.

A venir :

Manifestation de la sainte Barbe des pompiers de Gramat. Le programme a été réglé avec le Chef de corps de la caserne.

30/01 – Réunion avec Gloria Lafage de Terra Aventura pour faire le point de cette animation.

#### **Commission culture et patrimoine.**

##### **Source Salmière**

- o Une copie de la statue d'Hébé par le sculpteur Bertel Thorvaldsen (1806) a été inaugurée par le Sivu Miers-Alvignac, le samedi 18 janvier. Son coût est de 750 €, les frais de transports s'élèvent à 150 €. La quote part de Miers est de 300 €.
- o Une projection estivale dans le cadre de Ciné belle étoile est programmée. Date et titre du film sont à déterminer. Le coût de la soirée est de 1 000 € (500 € pris en charge par Cauvaldor – 250 € par chacune des communes concernées).

##### **Art'zimut – Inauguration du tableau de Breughel**

- o Le dimanche 19 janvier, environ 250 personnes ont assisté au vernissage du tableau de Breughel dans lequel figurent une soixantaine de Miersoises et Miersois. Des chansons, de la danse ont accompagné la manifestation. Celle-ci s'est terminée par les vœux du maire et un verre de la convivialité.

**PNRCQ – Barrières**

- Une manifestation organisée par le PNRCQ est prévue au hameau de Barrières le 23 mai prochain. De plus amples informations seront adressées à la municipalité.

**Église Saint-Martin**

- Une plaque évoquant l'histoire du bâtiment va être apposée par le Pays d'art et d'histoire. Celui-ci prend en charge les frais de réalisation et d'installation.

**Bilan de la commission**

- Les membres de la commission tiennent à remercier le PNRCQ et le PAH pour leur précieuse collaboration durant la présente mandature ainsi que toutes les associations ayant œuvré pour la diffusion de la culture et la mise en valeur du patrimoine : Art'zimut, Arts-Scènes & Cie, Déclam, Croqueurs de pommes, Racines...

Les membres de la commission souhaitent que l'intérêt pour le patrimoine miersois perdure et que la culture, accessible à tous, demeure une des priorités de la municipalité lors de la prochaine mandature.

**Questions diverses**

- Un courrier du PETR nous indique qu'afin d'obtenir les subventions du programme Leader, il est indispensable d'avoir acquitté les factures et obtenu tous les financements pour le printemps 2022. Cela ne sera pas réalisable. Une réponse ne ce sens sera faite ainsi qu'une demande d'inscription pour le prochain programme.
- L'Agence de l'Eau Adour-Garonne nous demande d'afficher publiquement leur soutien pour accorder leur subvention dans le cadre de l'opération Zéro-phyto. Les employés communaux vont prévoir un support à installer devant l'atelier communal.
- Ne pouvant disposer de la nacelle de Cauvaldor, il est nécessaire d'en louer une au privé pour l'élagage des arbres aux Ayrals et au Stade. Des devis vont être demandés en ce sens.
- La responsable de l'agence postale souhaiterait obtenir un ilôt numérique dans ce local. Etant donné qu'il y a une place disponible, la mairie fera la demande auprès des services de la Poste.

**Fin de la séance à 23 h 00**